

Atelier : Des besoins des agriculteurs aux dispositifs de soutien public Maison du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

26/06/2026

Maison du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Présents : Eric Voque (PNR), Hugo Hocedez (ASEAUDE), Alexandre Richard (ASEAUDE), Dalil Bouarfa (INRAE), Elian Escande (BioCivam), Joël Cotxet (PNR), Agathe Lecointre (CA11), Constance Colombier (CA11), Saber-Michaël Tayebi (Tiers-lieu paysan Beauregard), Nicolas Saurin (INRAE Pech Rouge), Thomas Fouant (Agence de l'Eau RMC), Pierre-Damien Bascou (DDTM 11)

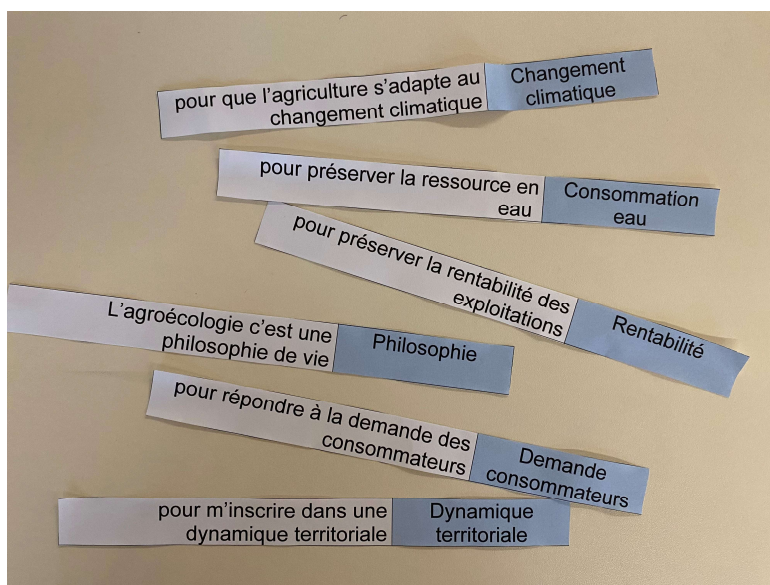
Excusés : Marion Ozenfant (Association Chemin Cueillant)

Animation: Nina Graveline (INRAE), Elie Boillot (INRAE), Sylvie Morardet (INRAE)

1. Ordre du jour

- 14.30 Introduction
- 15.00 Présentation de l'atelier/résultats de la veille
- 15.10 Atelier : Identification de dispositifs existants ou à 'développer à partir des besoins sur chaque chantier technique
- 16.30 Debriefing et Conclusion

Un tour de table est proposé afin que chacun se présente. Un « brise glace » est proposé où chacun a pu choisir une motivation ou raison d'un soutien au monde agricole et en faveur de pratiques de bonne gestion du sol. Cet exercice est repris de la méthode utilisée dans le projet TAI OC et qui a consisté à proposer aux enquêtés (agriculteurs) de classer, parmi 10 motivations, celles qui leur correspondait le plus en termes de motivation à l'engagement dans des pratiques agro-écologiques. La photo reprend les onglets choisis par les participants, ceux d'en haut étant les plus cités.



2. Introduction

L'introduction est faite par Nina Graveline et reprend les éléments suivants.

Contexte de la réunion

Objectif : Un atelier pour formuler des dispositifs de soutien qui répondent à des besoins formulés avec les agriculteurs

Cet atelier s'intègre dans une séquence participative du mois de juin 2026 portée par le projet MorFEUS. Cet atelier fait suite à 3 visites techniques portées sur des pratiques de gestion et d'amélioration du sol ainsi qu'un atelier la veille (atelier du 25 juin, voir CR associé) qui a permis d'identifier des pratiques techniques et des besoins d'accompagnement pour les déployer dans le territoire.

Une gestion du sol en agroécologie semble être un bon candidat pour répondre aux enjeux du territoire et former un socle d'actions aux effets multiples (rétention d'eau, baisse des intrants chimiques, moindre exposition aux risques sanitaires, ...).



Un atelier porté par trois projets :

- TALANOIA Water qui a articulé un espace de dialogue et une modélisation agro-hydro-économique du bassin versant de l'Aude. Les résultats de modélisation seront présentés à l'automne 2026, des interactions ont lieu avec le PTGE.
- TAI OC issu du programme TETRAE de la région Occitanie, visant l'analyse de l'agro-écologie en système irrigué (enquêtes & expérimentation) en système irrigué grandes cultures, maraîchage et viticulture.
- MORFeUS propose de co-construire avec les acteurs des innovations combinées (techniques, organisationnelles et de politiques publique) ainsi qu'une stratégie permettant une meilleure résilience territoriale croisant les dimensions eau-énergie-alimentation-écosystèmes. Il conduit en particulier un travail sur la gestion des sols et de l'eau sur les parcelles agricoles (chantier d'innovation 1) dont cet atelier fait partie.

Objectif de l'atelier

L'atelier a pour objectif de co-construire des dispositifs visant l'incitation ou l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration des sols et de la gestion de l'eau. Cette démarche s'inscrit sur le temps long, en lien avec les projets respectifs des acteurs et leurs moyens.

La grille de lecture proposée articule besoins, ressources, contraintes et étapes de transition : s'informer, obtenir des preuves, prendre une décision, élargir la mise en pratique. Ce processus n'est pas linéaire — c'est un cycle : s'engager, c'est toujours une recherche permanente. Les besoins d'accompagnement évoluent selon les phases des projets et les types d'exploitations agricoles.

Un certain nombre d'éléments initiaux sont posés avant d'initier les échanges (voir la présentation pour plus de détails).

Les instruments économiques classiques et leurs limites

Les instruments économiques classiques — subventions et taxes — fonctionnent comme des signaux-prix ou des coûts pour les producteurs. Leur conception soulève plusieurs enjeux :

- Moyens vs objectifs : distinction entre MAEC (moyen) et PSE (objectif)
- Effets d'aubaine importants : ces instruments financent souvent les "convaincus" qui ont déjà des pratiques équivalentes — ils soutiennent le changement mais pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin
- Problèmes de contrôle des instruments complexes
- Contre-incitations : dans certains cas il y a un risque à s'engager (sur-contrôle)

Aperçu des aides publiques en viticulture

On distingue :

- les aides de l'OCM vitivinicole qui inclut la restructuration et reconversion du vignoble (30% du budget de l'OCM en Occitanie), les aides à la distillation, l'équipement de vinification, la promotion et information, la réduction du potentiel viticole ou des volumes sur le marché : arrachage définitif et distillation de crise.
- les aides du pilier 1 : principalement aides découplées et assurances récolte
- les aides à l'investissement portées par différentes institutions (surtout Région, FranceAgriMer) : achat d'équipement, soutien aux infrastructures

En Occitanie, les viticulteurs sont en moyenne moins aidés que les autres exploitations agricoles, mais la viticulture est plus aidée par unité de surface (les exploitations sont de plus petite taille).

Thomas Fouant (AERMC) présente les aides publiques de l'Agence de l'eau

- PSE (Paiements pour Services Environnementaux) : rémunération d'un service environnemental par des collectivités — démarche ascendante, sans cofinancement européen
- MAEC : démarche descendante nationale ; conversion bio
- Modernisation des réseaux hydrauliques

- Accompagnement d'expérimentations sur la qualité de l'eau, la sobriété en eau, l'animation de pratiques agroécologiques

Présentation des besoins à la mise en place de pratiques ou activités pour l'amélioration des sols et de l'eau

Les résultats de la veille sont présentés (voir CR de l'atelier du 25 juin). Trois chantiers techniques ont été travaillés : (i) l'optimisation de l'irrigation, (ii) la gestion du sol via les couverts et les amendements, (iii) la agro/vitiforesterie et le vitipastoralisme.

Atelier

Déroulé : Les participants se divisent en trois groupes, selon leur choix, sur les chantiers techniques de la veille pour repartir du travail sur les besoins.

Ils commencent par travailler à deux ou trois sur un bloc en particulier avant une mise en commun au sein du groupe où les dispositifs sont affinés.

Ensuite, chaque groupe présente en plénière (debout devant les panneaux) et chacun peut réagir et suggérer des éléments complémentaires.

L'objectif est d'initier la co-construction de nouveaux dispositifs d'accompagnement qui repose sur la combinaison de leviers : financement, dimension collective (coordination et accompagnement), accès, partage et diffusion de la connaissance, matériels & machinisme, réglementaire et institutionnel. Des dispositifs innovants ressortent et s'appuient sur des associations entre plusieurs leviers.

Les résultats ont été synthétisés dans le tableau qui suit. Les actions les plus "terrains" sont en début de tableau, celles liées aux politiques publiques sont plus en bas du tableau. Les acteurs porteurs de ces actions sont implicites mais pourraient être explicités. Des photos sont mises en Annexe de ce compte rendu illustrant les documents de travail utilisés pendant l'atelier.

Quoi ?	Comment ?	Exemples de dispositifs de soutien
Optimisation de l'irrigation		
Faire connaître les pratiques, les enjeux autour du changement climatique et de la gestion de l'eau Illustrer les gains sur la facture d'eau & d'énergie, sur l'utilisation des intrants (fertigation), la possibilité de rentrer plus vite dans les parcelles, la diminution du stress des plantes, etc. Ne pas cacher les difficultés techniques de maîtrise du goutte-à-goutte ou les autres aspects négatif (coûts)	Transmettre les résultats d'expérimentations ayant eu lieu sur le même terroir par une Union d'Asa, les viticulteurs pilotes Via des formations aux formateurs puis aux agriculteurs	Point lors des AG d'ASA même si les ordres du jour sont chargés. Mise en place de sites pilotes, de démonstrateurs à proximité des exploitations
Engager les nouveaux irrigants dans des pratiques responsables (ASA et nouveaux irrigants)	Les accompagner dès le montage du dossier de financement	une formation en pilotage de l'irrigation et conduite de la fertirrigation obligatoire pour l'obtention des aides à l'équipement à la parcelle et un carnet de suivi individuel la première année pour noter pratiques et observations, puis partage collectif autour d'un retour d'expérience pendant AG d'ASA ou cave. Conditionner les aides irrigation / projets stockage à la mise en place de pratiques agro-eco et sobre en eau.
	Phasage de la modernisation car un agriculteur n'a pas les moyens de tout équiper directement Phasage de la mise en œuvre de la révision l'autorisation de prélèvement dans le temps pour la progressivité de l'installation à l'échelle de l'exploitation	Assouplir les règles de réduction des autorisations de prélèvements à l'échelle de l'ASA lors du passage au goutte-à-goutte, lorsqu'il est subventionné par l'agence de l'eau

Renforcer la gestion optimisée de l'irrigation pour les irrigants installés	Suivre l'humidité du sol avec des capteurs délivrant des indicateurs faciles à comprendre pour les irrigants, pour accompagner le raisonnement du calendrier d'irrigation	Suivi de l'irrigation par sondes capacitatives en cours dans le projet MORFeuS au profit de l'agriculteur Conditionner / contrôler l'utilisation des capteurs financés dans le cadre des aides à la protection contre la sécheresse de FAM. Accompagner et former les irrigants à l'utilisation du matériel (sondes) financées.
Sensibiliser sur les impacts d'une année de sécheresse extrême	Faire réfléchir à des années sans eau pour réduire la vulnérabilité	Que se passerait-il si la submersion devenait interdite ? Réfléchir à l'allocation de l'eau en temps de crise
Rendre plus juste la contribution à l'effort de financement de l'eau dans les ASA	Tarification progressive en fonction des volumes d'eau consommés - étape 1 : submersion au gag - étape 2 : optimisation du goutte à goutte	Vérifier la possibilité réglementaire pour les ASA de pratiquer une tarification progressive en fonction du volume et si nécessaire réviser la loi
Instaurer des maximums sur les usages au bénéfice d'une gestion collective, en commun	Contraindre le volume d'eau disponible par ASA (un volume par hectare x superficie du périmètre syndical) ; à chaque ASA de gérer en interne la répartition entre irrigants	Réfléchir à l'allocation de l'eau les années "normales"
Affiner la maîtrise technique de l'irrigation pour améliorer le produit vin et mieux le vendre	"faire pareil ou mieux, avec moins d'eau" besoin de compétences techniques très fines : avoir des références agronomiques - oenologiques Formation Travailler sur une approche valorisation de l'eau m3 ⇒ Rdt ⇒ €	Plaquette d'information sur intérêts / difficultés et portée par les organismes (labo oeno, chambres, technicien cave) Echange entre viticulteurs, témoignage de cas Réunion annuelle des organismes d'accompagnement (Union d'ASA, chambre d'agriculture, caves, etc.) pour coordonner les actions auprès des exploitants et valoriser les compétences techniques complémentaires (agronomiques, hydrauliques, oenologiques) présentes dans les différentes structures

Amélioration du sol		
Sensibilisation sur la vie du sol et les pratiques les favorisant (couverts, composts, pratiques de conservation du sol)	Formation : intégrer dans des formations Démonstration avec des fosses pédologiques sur parcelles	Formation obligatoire Certiphyto des éléments
Apprendre-partager la connaissance et les expériences entre pairs (agriculteurs et techniciens de l'accompagnement)	Évènements type visites chez les agriculteurs ou fermes pilotes	Série de rendez-vous : visite à la ferme
	Filmer et écrire sur les démonstrations, évènements	Coupler un appel à la presse pour qu'ils fassent un article et une vidéo sur le contenu. prise en main de la vidéo en direct si pas de tiers.
Développer la capacité pour les EA à adapter leurs pratiques de gestion du sol via l'accès à du matériel (machinisme adapté) et limiter les coûts	Auto-construction ou adaptation des machines existantes Intégrer dans les cursus et catalogues de formation classique (enjeu du financement par VIVEA mis à mal récemment...)	Chantier porté par l'Atelier Paysan jusque récemment. Porté par le Tiers Lieu Paysan, ASPIC Application Smartphone pour comptabiliser l'entraide et permettre une "tenue des comptes" pour des entraides au sein d'un réseau (ex du GIEE de ???) Appui de la MSA: par ex avec des réductions de cotisations MSA pour les personnes qui s'investissent dans ce chantier de compétences
Engager les irrigants dans l'amélioration de leurs sols via des contraintes sous forme de contrat et des engagements volontaires	Renforcer la réglementation sur l'accès à l'eau et introduire la notion de contrepartie lors d'aides financières au matériel d'irrigation	Amendement Cabanel voir Aperçu de l'amendement Contrat lors d'une nouvelle autorisation ou d'un financement pour le goutte à goutte (à l'installation de la vigne) : bonnes pratiques exigées : apport de compost et

		rotation longue pour amélioration du sol e.g. luzerne et animaux pendant quelques années
	Imaginer un dispositif d'encouragement d'amélioration du sol reposant sur obligations de résultats (analyses du sol) et / ou des obligations de moyens (compost/couverts/ rotation longues entre deux vignes dans le temps)	PSE semble plus plausible qu'une MAEC mais les deux sont envisageables. Combiner la valorisation des différents leviers d'amélioration du sol dans une perspective eau et carbone du sol. Encourager les rotations longues entre deux vignes (e.g. luzerne/animaux) avec des bénéfices sur le sol et pour les maladies de la vigne
Mise en contact entre producteurs et demandeurs de semences pour couverts et pour la production de compost	Réseau, bourse d'échange	Mise en réseau autour de voisins sur le compost (e.g. club d'équitation / maraîcher) BioCivam qui sert d'intermédiaire pour des semences à couverts produites dans le secteur
Rendre du compost disponible au niveau des exploitations agricoles	les collectivités prennent en charge la distribution du compost produit sur leur territoire pour l'amélioration des sols	Intégrer dans les contrats marché public des délégataires de la gestion des déchets l'obligation de la distribution du produit fini (compost) aux fermes du territoire ou en limite proche
Adapter le matériel végétal (cette thématique n'a été que peu traitée à l'atelier du 26 juin)		
Aider les syndicats d'appellation (AOP) à adapter leur cahier des charges	Intégrer des cépages étrangers ou autochtones dans les cahiers des charges et la possibilité de faire de l'agroforesterie (association de culture et densité des vignes)	
Viti pastoralisme et viti-foresterie		
Aider les viticulteurs à se diversifier avec des cultures pérennes sobres en eau en agroforesterie	Favoriser la sélection variétale paysanne	Appuyer l'import de variétés d'intérêts (passeport phyto) Favoriser le rayonnement d'un observatoire paysan
	Favoriser la création de valeur ajoutée sur le territoire	Subvention d'achat de matériel de transformation

	Compenser le délai de retour sur investissement des plantations de pérennes	MAEC en vitiforesterie ou Agroforesterie (s'inspirer de MAEC de la Réunion) PSE mis en place par une cave coopérative Dispositif de soutien intégré par une OP Contrat de vente avec prix garanti par une structure d'achat, intégrant le délai d'entrée en production, inflation et année blanche
	Inciter la plantation en agroforesterie	Formation aux agriculteurs en agroforesterie Formation aux références techniques et économiques des systèmes mixtes Reconnaître dans la PAC des complantations d'espèces pérennes sur une même parcelle (identifier les acteurs régionaux, nationaux et européens ayant de l'influence sur ces négociations)
Aider les viticulteurs à faire pâturer des animaux pour la gestion de l'enherbement hivernal (lien avec chantier gestion du sol)	Favoriser la rencontre offre surfaces / demande de pâturage Formation de bergers et appui à l'exercice du métier (logement, eau, calendrier)	Bourse d'échange avec vigilances pour calendrier de pâturage et conditions de travail des bergers Projet Agro Pasto Aide à l'installation d'éleveurs

Bilan et retour en plénière

Des idées semblent communes aux différents chantiers techniques notamment sur le besoin de références/preuves, de sensibilisation et de formation.

On a manqué de temps pour aller dans le détail de certaines solutions, il s'agit d'une première étape. Il faudrait reprendre certaines pistes pour les creuser et les développer.

Il faudrait privilégier les solutions peu coûteuses.

Nous avons vu qu'il y a un intérêt à retravailler le vocabulaire. Par exemple, repenser le terme et narratif "d'économie d'eau" (> sobriété > optimisation > valorisation d'eau) pour prendre une casquette plus agricole, l'optimisation de l'eau semble être un bon compromis.

Conclusion et Perspectives

L'animation remercie les participants pour leur participation active.

Une discussion porte sur l'opportunité de porter ces idées à l'atelier du PTGE du 1er juillet sous forme de note : tous les participants valident cette idée. Une proposition est envoyée le lundi 29 juillet, les propositions des participants sont intégrées avant un partage à l'organisation du PTGE. Des exemplaires sont imprimés pour partager aux participants du jour qui participent aussi à l'atelier du PTGE.

L'animation indique aussi qu'un sénateur a contacté INRAE au sujet d'un amendement à la loi d'urgence agricole qui consiste à demander un engagement sur le suivi de la qualité du sol aux agriculteurs irrigants pour garantir une forme de contrepartie à l'allocation de l'eau et à sa bonne utilisation grâce à des sols fonctionnels.

Pour poursuivre la dynamique il apparaît important que des connexions soient faites avec d'autres dynamiques et initiatives. Essayer de faire des événements conjoints pour limiter la mobilisation des parties prenantes (par ex. les événements de la CRAO). Une fiche engagement est partagée aux acteurs afin qu'ils indiquent ces démarches et / ou proposent comment ils peuvent s'engager dans la suite de cette réflexion sur la co-construction. Il y a peu de retours.

L'heure avancée empêche une discussion approfondie des perspectives mais ce travail sera repris dans la suite des travaux et échanges avec les acteurs dans le cadre de MorFEUS.

Evaluation anonyme de l'atelier par les participants

Dans l'ensemble les participants sont satisfaits de l'atelier, avec pour certains un manque de clarté sur le pilotage du projet MORFeUS et ses objectifs et/ou un rôle des participants insuffisamment clair dans le projet (les animateurs travaillent à clarifier ce point dans les prochaines échanges). Enfin, pour plusieurs il aurait fallu davantage d'agriculteurs présents, mais c'est un réel enjeu de les intégrer. Cette période n'était pas favorable. Ces points seront retenus par l'organisation pour les prochains événements.

Annexe : Photos de l'atelier et des supports

Groupe « optimisation de l'irrigation »



Groupe « Amélioration du sol »

